



JOHN DEERE

AGRI-POLE



MERLO

1246 Rte Haute de Farrou - 12200 VILLEFRANCHE DE ROUERGUE - Tél : 05.65.81.17.19

51 route des Hirondelles
Pech Farrat
46500 GRAMAT
Tél : 05.65.33.41.30

1181 Av Georges Pompidou
12400 SAINT AFFRIQUE
Tél : 05.65.49.04.98

757 route de Pisse Côté
ZA de Calmont
12450 CALMONT
Tél : 05.65.70.25.31

415 Rue des Cazelles
ZA les Combes
12310 LAISSAC
Tél : 05.65.70.71.17

570 Allée du Cap
ZA La Crozette
46090 LE MONTAT
Tél : 05.65.36.05.48

SAS au Capital de 1 180 036,00 € - APE : 4661Z - RCS RODEZ 316 473 305 - N° TVA FR 29 316 473 305
IBAN : FR76 1780 7006 1201 2210 4129 521 BIC : CCBPFRPPTLS

FACTURE

Date	N° Pièce	Fol	N° Client
31/01/2025	819886	1	0077221

SCIC LA PLUME DU CAUSSE

ZA DU PERIE

46500 GRAMAT

Siret 82876706100025 - Tva intra. FR08828767061

Visu - ETI Informatique

Référence	Désignation	Qte	PU Brut	Rem	PU H.T.	Mont H.T.
SYSKF6208-2RS1/C3	Dépôt : 03 GRAMAT					
	Bon de livraison N° : 510514 Du 11/01/2025					
	Servi par : JEAN-PIERRE BOUYSSOU GRAMAT	Tél : 05 65 33 41 76				
	ROULEMENT	2	15,06		15,06	30,12
	CDE DE CYRIL GARRIGUES					
BU718959 BE811220	Dépôt : 03 GRAMAT					
	Bon de livraison N° : 511314 Du 24/01/2025					
	Servi par : YANNICK FOUCHE GRAMAT	Tél : 05 65 33 41 76				
	RACCORD Y 3 VOIES POUR TUYAU DIAM 1	2	1,03		1,03	2,06
	COLLIERS BLEU 11*17	6	1,90		1,90	11,40

RETROUVEZ SUR NOTRE SITE INTERNET

www.agri-pole.com

NOS PROMOTIONS PIÈCES / SAV

ET TOUTES NOS OCCASIONS...

AUCUNE PIÈCE NE SERA REPRISE NI ECHANGEE

APRES 8 JOURS DE DELAI DE LIVRAISON

LES PIÈCES COMMANDEES SPECIALEMENT NE SERONT PAS REPRISES

CONDITIONS DE VENTE : Les ventes de pièces au détail sont payables au comptant. Tout retour doit être fait dans les huit jours. Les pièces commandées spécialement ne seront pas reprises. En cas de règlement par voie de contentieux, les frais de recouvrement sont à la charge de l'acheteur. En cas de litige le Tribunal de Rodez sera seul compétent. Avoir valable 1 an - déductible des factures à venir non remboursable.

CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE : Nos marchandises restent notre propriété jusqu'au paiement intégral de leur prix. (Loi 85-98 du 25/01/85).

CONDITIONS DE REGLEMENT : (Loi 92-1442)
Pas d'escompte pour règlement anticipé.
Pénalités de retard : 1,5 fois le taux légal.

Papillon à découper

Client : 0077221
Facture : 819886
Date : 31/01/2025
Montant : 52,30
Echéance : 28/02/2025
Règlement : TRAITE DIRECTE 30 JFDM 52,30 € au 28/02/2025

TVA	% TVA	Montant HT	Montant TVA
2	20,00	43,58	8,72
EUROS		43,58	8,72

Montant TTC

52,30 €

Règlement : TRAITE DIRECTE 30 JFDM 52,30 € au 28/02/2025